

MAIRIE DE BOUC BEL AIR
PROCES-VERBAL DE SEANCE
CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 05 février 2024
A 18 heures 30

MEMBRES PRESENTS : Richard MALLIÉ, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphan PIERRACCINI, Maëva GAUTELIER, Joseph CASSARO, Roger MOSSÉ, Dominique BIECHE, Pierre MARROC, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Marie-Christine RODRIGUEZ, Catherine FOULON, Marie-Pierre VITIELLO, Patricia COTTI, Jean-François CAIRE, Julien ESTERINI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD, Julien BOULARD.

POUVOIRS : Mathieu PIETRI à Richard MALLIÉ (ne prend pas part au vote délibération n°24.01.06), Véronique GARNIER à Corinne LE MEUT, Catherine BIENFAIT à Yann PERTUISEL, Florian PARIS à Sophie SURACE, Camille GAIDO à Christine SICCARDI, Hortense MALLIÉ à Thomas BERGÈRE, René ALBERICCI à Philippe CANOBIO, Hervé CAYLA à Saïd ACHACHE.

RAPPEL : la vidéo intégrale du conseil municipal est retransmise en différé enregistrée sur le site de la ville boucbelair.fr

Monsieur le Maire propose que Madame Maëva GAUTELIER soit désignée comme secrétaire de séance ; ceci étant fait, il est procédé à l'appel, avant d'entamer l'ordre du jour du Conseil Municipal qui comporte 20 rapports, ainsi que cinq questions diverses déposées par l'opposition.

Monsieur le Maire donne lecture de sa déclaration.

24.01.01 – Adoption du compte rendu de la séance du 20/11/2023.

Monsieur le Maire met le compte-rendu aux voix : 30 pour, 0 absence, 3 contre (Hervé CAYLA, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE) : **il est voté à la Majorité**

24.01.02 – Information au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- ✓ Décision n°2023-033 du 22/11/2023 Signature d'une convention de gestion d'une fourrière automobile 2023-2024.
- ✓ Décision n°2023-035 du 15/11/2023 Convention d'exploitation et de vente groupée de bois entre la commune et l'Office Notarial des Forêts.
- ✓ Décision n°2023-038 du 05/12/2023 Contrat administratif d'occupation du domaine privé, à titre précaire et révocable. Commune de Bouc Bel Air/ Monsieur MULATTIERI Jean-Louis.
- ✓ Décision n°2023-039 Contrat administratif d'occupation du domaine privé, à titre précaire et révocable. Commune de Bouc Bel Air/ Monsieur PERALDI Lucien.
- ✓ Décision N°2023-040 du 20/11/2023 Autorisation d'Ester en justice – SCP BOREL & DEL PRETE.
- ✓ Décision N°2023-041 du 11/12/2023 Convention de partenariat avec l'école de musique pour l'animation d'un atelier de découverte sur les temps périscolaires à l'école élémentaire la Salle.
- ✓ Décision n°2023-042 du 29/12/2023 Contrat de maintenance sur site horodateurs.
- ✓ Décision n°2023-043 du 29/12/2023 Marché de prestation de services - Gestion de la fourrière animale.
- ✓ Décision n°2023-044 du 19/12/2023 Contrat de gestion des déchets alimentaires de restauration collective.
- ✓ Décision n°2024-001 du 04/01/2024 Contrat administratif d'occupation du domaine privé, à titre précaire et révocable. Commune de Bouc Bel Air/Monsieur Bernard LASSERRE.
- ✓ Décision n°2024-002 du 12/01/2024 Convention 2024, mise à disposition du stand de tir "Provence Tir".

24.01.03 – Présentation des rapports annuels métropolitains sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés au titre de l'exercice 2022.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les rapports annuels métropolitains sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés au titre de l'exercice 2022.

24.01.04 – Présentation du rapport annuel métropolitain sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement au titre de l'exercice 2022.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport annuel métropolitain sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement au titre de l'exercice 2022.

24.01.05 - Présentation du Rapport d'activité annuel retraçant l'activité de la Métropole en application du I de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales au titre de l'exercice 2022.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport d'activité annuel retraçant l'activité de la Métropole en application du I de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales au titre de l'exercice 2022.

24.01.06 – Elaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) du Pays d'Aix – Contribution de la Commune de Bouc Bel Air à l'enquête publique.

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : 26 pour, 3 abstentions (Philippe CANOBIO, René ALBERICCI, Michèle DECHAUD), 3 contre (Hervé CAYLA, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE) : **elle est votée à la Majorité**

24.01.07 – Acquisition de la parcelle cadastrée section BT n°73, d'une superficie d'environ 383 m², appartenant à Madame CARVIN Marie-Valentine.

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.01.08 – Dénomination d'une voie : « Rue Alain Colas ».

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.01.09 – Intégration des ouvrages de distribution publique d'électricité dans l'environnement - convention de financement de travaux entre la commune de Bouc Bel Air et le SMED13 - programme 2023.

Monsieur BERGÈRE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.01.10 – Intégration des réseaux de communications électriques dans l’environnement - convention de financement de travaux entre la commune de Bouc Bel Air et le SMED13 – programme 2023.

Monsieur BERGÈRE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l’unanimité**

24.01.11 - Présentation du Rapport d’Orientation Budgétaire 2024.

Madame SURACE donne lecture de sa déclaration et présente le rapport d’Orientation Budgétaire 2024.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : 30 pour, 0 abstention, 3 contre (Hervé CAYLA, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE); **il est voté à la Majorité**

24.01.12 – Information sur le bilan des marchés et avenants conclus en 2023.

Madame SURACE présente à l’assemblée le bilan des marchés et avenants conclus en 2023 qui n’appelle pas à un vote de la part des élus.

24.01.13 – Information relative à l’assurance « dommages aux biens ».

Madame SURACE informe l’assemblée de la conjoncture assurantielle, garantie « dommages aux biens ».

24.01.14 – Réfection du plafond du bâtiment des anciens combattants et du service des sports et de la culture – demande de Dotation d’Equipement des Territoires Ruraux – exercice 2024.

Madame SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l’unanimité**

24.01.15 – Réfection de l’isolation du bâtiment du CCFF (Réserve Communale de Sécurité Civile) - Demande de Dotation d’Equipement des Territoires Ruraux – exercice 2024.

Madame SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l’unanimité**

24.01.16 – Convention relative aux actions de soutien préventif en matière de gestion des risques feux de forêt entre la Commune de Bouc Bel Air et les gardes forestiers particuliers bénévoles.

Monsieur CASSARO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l’unanimité**

24.01.17 – Mobilités douces – Electrification des vélos. Renouvellement de la subvention aux résidents de la commune pour l'année 2024.

Monsieur BIÈCHE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.01.18 – Ville nature – Financement de récupérateurs d'eau – subvention aux résidents de la commune pour l'année 2024.

Monsieur BIÈCHE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.01.19 - Création de postes temporaires pour faire face à un accroissement d'activité.

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.01.20 – Nouvelles modalités de mise en place de la protection sociale complémentaire des agents municipaux (risques, prévoyance et santé).

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.01.21 – Questions diverses.

Monsieur le Maire rapporte que le groupe d'opposition « Bouc Bel Air maintenant » a déposé trois questions diverses et le groupe d'opposition « Pour que Vive Bouc Bel Air » a déposé deux questions diverses, auxquelles Monsieur le Maire, Mme LE MEUT, MM. BIÈCHE, CASSARO, PERTUISEL ont répondu chacun en ce qui les concerne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Fait à Bouc Bel Air, le 06 février 2024


Richard MALLIÉ
Maire

